

# Avantages sociaux des employés

Survol

Avril 2024



 COMITÉ PERMANENT SUR LES RÉGIMES D'ASSURANCE

Augmentation  
de taux de  
3,76 %

## Régime de soins médicaux et assurance voyage : augmentation des taux et nouvelle garantie

Bien que des progrès considérables aient été réalisés au chapitre de la réduction du déficit dans la dernière année, une augmentation de 3,76 % est nécessaire pour combler le déficit restant et mettre en œuvre deux changements dans la conception du régime. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, la couverture visant les transmetteurs et les capteurs de surveillance de la glycémie sera combinée et augmentée, et la nouvelle garantie Conseils santé et gestion des maladies chroniques sera ajoutée. La part liée au régime d'assurance voyage de ces taux ne change pas.

### Données démographiques du régime de soins médicaux en date du 30 juin 2023

L'âge moyen des employés est de 45 ans.

<b>Employés participants</b>	32 336	<b>Cinq principales catégories de médicament</b>	<b>Cinq principales catégories de soins de santé complémentaires</b>
<b>Conjoints participants</b>	18 948	1. Maladies auto-immunes	1. Massothérapie
<b>Personnes à charge participantes</b>	22 876	2. Diabète	2. Physiothérapie
<b>Total</b>	<b>74 160</b>	3. Cancer	3. VPPC
		4. Maladies respiratoires	4. Lunettes
		5. TDA/TDAH	5. Examen de la vue

### Primes pour soins médicaux et assurance voyage – retenues de mai 2024

Employé seulement (couverture individuelle)			
Taux actuel		Nouveau taux	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
78,91 \$	26,30 \$	81,83 \$	27,28 \$
Employé + 1 personne à charge (couverture de deux personnes)			
Taux actuel		Nouveau taux	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
165,09 \$	55,03 \$	171,23 \$	57,08 \$
Employé et deux personnes à charge ou plus (couverture familiale)			
Taux actuel		Nouveau taux	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
247,59 \$	82,52 \$	256,79 \$	85,60 \$

### Couverture combinée et augmentée pour les transmetteurs et les capteurs de surveillance de la glycémie

La couverture pour les dépenses liées au diabète est l'une des prestations les plus couramment demandées. Actuellement, la prestation couvre 80 % des coûts, jusqu'à concurrence de 160 \$ par année pour les transmetteurs et de 1 824 \$ par année pour les capteurs. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, le montant annuel maximal combiné payable pour les transmetteurs et les capteurs sera de 4 000 \$ par année civile. De plus, les transmetteurs et les capteurs seront payables par l'entremise de votre carte de paiement des médicaments directement au point de vente, avec une quote-part de 20 %. La couverture combinée et améliorée permettra d'aider davantage les employés de la PNB qui vivent avec le diabète.

### NOUVEAU – Conseils santé et gestion des maladies chroniques

Près de six personnes sur dix souffrent d'une maladie chronique au Canada. Cette nouvelle garantie vise à aider les employés à prendre leur santé en main. Elle comprend le programme 360 Soin Total, qui donne accès à des services d'encadrement et d'éducation personnalisés fournis par des professionnels de la santé certifiés ayant des connaissances spécialisées, sans la recommandation d'un médecin. Les problèmes de santé couverts sont le diabète, les troubles de santé cardiovasculaire (hypertension artérielle, taux élevé de cholestérol), la gestion du poids, et d'autres. La garantie couvre 80 % des coûts, jusqu'à concurrence de 500 \$ par année civile (tous les modules combinés). Elle sera offerte à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024. Pour en savoir davantage, veuillez consulter le [Livret sur les avantages sociaux des employés actifs](#) ou visitez la page [www.cbmedavie.ca/vivremieux](http://www.cbmedavie.ca/vivremieux).

Augmentation  
de taux  
de 8,9 %

## Régime de soins dentaires : Augmentation des taux et mise à jour du guide des honoraires

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, le guide des honoraires de la Société dentaire du Nouveau-Brunswick de 2022 sera utilisé au lieu de celui de 2020, ce qui réduira les frais à déboursier pour les participants du régime. Cet ajustement nécessite une augmentation des taux de 8,9 %.

Données démographiques du régime de soins dentaires en date du 30 juin 2023 - L'âge moyen des employés est de 45 ans.

Employés participants	32 179	<b>Cinq principales catégories de soins dentaires</b>
Conjoints participants	18 857	
Personnes à charge participantes	22 928	
<b>Total</b>	<b>73 964</b>	
		1. Obturations
		2. Détartrage
		3. Examens
		4. Radiographies
		5. Extraction d'une dent

### Primes pour soins dentaires – retenues de mai 2024

Employé seulement (couverture individuelle)			
Taux actuel		Nouveau taux	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
14,50 \$	14,50 \$	15,79 \$	15,79 \$
Employé + 1 personne à charge (couverture de deux personnes)			
Taux actuel		Nouveau taux	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
24,80 \$	24,80 \$	27,01 \$	27,00 \$
Employé et deux personnes à charge ou plus (couverture familiale)			
Taux actuel		Nouveau taux	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
37,18 \$	37,18 \$	40,49 \$	40,49 \$

Baisse  
de taux

## Régimes d'assurance-vie: Diminution des taux

Les trois régimes d'assurance-vie sont en bonne position financière et chacun d'eux connaîtra une diminution de ses primes. Veuillez noter que les taux d'ADMA ne changent pas.

### Primes d'assurance-vie – retenues de mai 2024

	Taux actuels		Nouveaux taux	
<b>Primes d'assurance-vie de base (-35,3 %)</b> (100 % payées par l'employeur)	21,8¢ / 1 000 \$ de salaire		14,1¢ / 1 000 \$ de salaire	
<b>Primes d'assurance-vie facultative (-26,6 %)</b> (100 % payées par l'employé)	25,9¢ / 1 000 \$ de salaire		19,0¢ / 1 000 \$ de salaire	
<b>Primes d'assurance-vie des personnes à charge (-19 %)</b> (50 % payées par l'employé et 50 % payées par l'employeur)	Employeur 2,32 \$	Employé 2,32 \$	Employeur 1,88 \$	Employé 1,88 \$

### Ce que vous devez savoir

Votre employeur modifiera automatiquement vos retenues salariales. Si vous avez d'autres questions, communiquez directement avec votre employeur.

Pour en savoir plus sur vos avantages sociaux, communiquez avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor, l'administrateur de notre régime, au 1-800-561-4012 ou au 506-453-2296, ou consultez le Livret sur les avantages sociaux des employés actifs : [www.gnb.ca/avantagessociaux](http://www.gnb.ca/avantagessociaux).

